



INFOLETTRE – EN BREF

PNAVD-Québec

ENFIN, UN PEU DE SOLEIL!

Déjà la saison estivale! La période des vacances est maintenant à nos portes! Pour cette édition, nous vous proposons de faire une mise à jour de toutes les informations reçues depuis la toute première édition de l'infolettre. Nous avons aussi ajouté quelques extras.

Bonne lecture!

Bonne vacances à tous!

L'équipe du PNAVD – Québec



Une parfaite journée d'été est quand le soleil brille, le vent souffle, les oiseaux chantent, et la tondeuse à gazon est cassée.
-James Dent-

Plate-forme sécurisée

SITE INTERNET DE L'IUCPQ-UL

Sur le site Internet de l'institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec-Université Laval (IUCPQ-UL) se trouve la section sécurisée « PNAVD-Québec ». Pour y accéder, utilisez la section « **Professionnels de la santé** » située en haut à droite sur la page d'accueil de l'IUCPQ-UL. Vous trouverez dans le menu à gauche l'onglet « **PNAVD-Québec** ».

Pour avoir accès à la section sécurisée :

- Nom d'utilisateur : pnavd-web
- Mot de passe : ventilation1

N.B. : La section sécurisée ne s'adresse qu'aux professionnels de la santé.



Guides d'enseignement aux usagers

APPAREILS BI-NIVEAUX, VOLUMÉTRIQUES ET INTERFACES

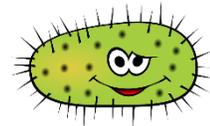
Depuis déjà près d'un an, les guides aux usagers sont disponibles sur le site Internet du PNAVD-Québec sous l'onglet « Enseignement aux usagers ».

Ces guides représentent des outils cliniques pratiques pour bonifier l'enseignement fait aux usagers. Des guides sont à votre disposition pour les appareils suivants : *Trilogy* (ventilation invasive et non invasive), *System One*, *A-30*, *S-9*. Cet automne, les guides pour le *Aircurve* et le *Cough Assist* seront également accessibles. De plus, des guides du fabricant sont aussi disponibles pour les différentes interfaces (masques) que nous avons en inventaire.

Les petites bibittes peuvent devenir un grand problème...

Malheureusement, la consigne d'emballer les équipements dans un sac de plastique transparent, fermé hermétiquement, lors du retour de ceux-ci n'est pas respectée par plusieurs d'entre vous. Il est primordial que tous les équipements et fournitures, ayant été chez un usager, nous soient retournés de façon sécuritaire pour éviter de contaminer notre parc d'équipements et, par le fait même, vos bureaux ainsi que les usagers qui utiliseront les équipements par la suite.

Votre collaboration est primordiale!



Formulaires à remplir

CONTRAT D'ENGAGEMENT ET CONTRAT DE L'AGENT PAYEUR

Ces deux formulaires doivent être complétés dès votre première visite chez l'utilisateur. Le contrat d'engagement en assistance ventilatoire doit être signé **recto-verso**.

Petites précisions pour le formulaire de l'agent payeur :

- Dans la liste des agents payeurs, la RAMQ ne fait pas partie des assurances autres ou personnelles.
- Si l'utilisateur a comme assurance médicaments la RAMQ, il n'a donc **aucun agent payeur**.



Changement d'adresse

PÉRIODE DE DÉMÉNAGEMENT

Le printemps et l'été riment aussi avec déménagement. Bien vouloir nous informer des modifications pour que l'on puisse faire le changement d'adresse à nos dossiers.

Transfert dans un CHSLD

OFFRE DE SERVICE

Si un de vos usagers déménage dans un CHSLD, bien vouloir nous en informer. Selon le cadre de référence du MSSS, le programme national en assistance ventilatoire ne supporte pas la clientèle des résidences publiques.

Modes de ventilation et fonction ventilatoire

RAPPEL

Les modes ST, PC et S sont les modes les plus utilisés en ventilation avec un bi-niveau, mais il y a aussi les modes AVAPS-AE et Auto-Sv qui sont aussi offerts. La fonction AVAPS n'est pas un mode. Un mode doit donc être prescrit avec cette fonction.

Voici un petit résumé des paramètres requis lorsqu'une ventilation est prescrite :

Mode	Paramètre requis
ST	Ipap, Epap, fréquence
PC	Ipap, Epap, fréquence, Ti
S	Ipap, Epap
AVAPS-AE	Pmax, AI min, AI max, Epap min, Epap max, fréquence auto ou réglée et VC
Auto-SV	Pmax, AI min, AI max, Epap min, Epap max, fréquence auto ou réglée

FONCTION AVAPS

Mode	Paramètre requis
ST, PC, S	Ipap min, Ipap max, Epap, Vc ciblé, fréquence (selon le mode utilisé), Ti (selon le mode utilisé).

NB : Ne pas oublier de mettre une alarme d'apnée en mode S !!!



Achat des équipements via l'agent payeur

UTILISATION RESPONSABLE DES RESSOURCES

Tel que stipulé dans le cadre de référence en assistance ventilatoire : « Compte tenu de l'importance des aspects, résultats, coûts et qualité de vie, l'organisation et le fonctionnement des services répondent à des critères d'efficacité et d'efficacité clinique, matérielle et financière afin d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles. Ainsi, **le financement d'un appareil doit être assuré prioritairement par les agents payeurs potentiels autre que le MSSS.** »

Ceci ne tient pas compte du diagnostic et/ou du pronostic de l'utilisateur. Dans tous les cas, l'utilisateur ayant un agent payeur **doit faire** une demande à son agent payeur. Si l'agent payeur refuse le remboursement de l'appareil, vous devez faire l'envoi au PNAVD-Québec de la lettre de refus.

De plus, il est aussi mentionné au point 4 dans le contrat d'engagement de l'utilisateur aux soins en assistance ventilatoire : « De contacter mon agent payeur, s'il y a lieu, afin d'obtenir les équipements nécessaires à mon traitement. J'ai été avisé que le prêt d'équipements par le PNAVD de l'IUCPQ est consenti afin de ne pas retarder l'initiation de mon traitement à domicile et **n'excèdera pas deux mois.** »

Il est toujours possible de faire un **transfert de propriété** suite à l'achat des équipements. Le PNAVD remboursera la partie non-couverte par les assurances à l'intérieur de la première année. Par contre, cette démarche doit être complétée du vivant de l'utilisateur. N'oubliez pas de valider la couverture d'assurance de l'utilisateur. Pour toutes questions, n'hésitez pas à vous référer aux coordonnatrices techniques.

Pour l'équité de tous nos usagers, nous vous demandons de bien expliquer à vos patients lors de votre visite initiale que les démarches avec l'agent payeur doivent être faites sans tarder.

Merci de votre collaboration!



SI VOUS AVEZ DES SUGGESTIONS ET/OU COMMENTAIRES OU SI VOUS DÉSIREZ OBTENIR L'ACCÈS À LA SECTION SÉCURISÉE SUR INTERNET, N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER À L'ADRESSE SUIVANTE :

iucpq.pnavd@ssss.gouv.qc.ca

PNAVD – Québec

Programme national en assistance ventilatoire – IUCPQ-UL

2725, Chemin Sainte-Foy

Québec, Qc

G1V 4G5

Téléphone : 418-656-4875

Télécopie : 418-656

Courriel : iucpq.pnavd@ssss.gouv.qc.ca

Section sécurisée Internet :

<http://iucpq.qc.ca/fr/soins-et-services/autres-specialites-et-services/SRSRSD/pnavd-quebec>

Personnes ressources :

Nathalie Poirier, inh.

Coordonnatrice technique, PNAVD - Québec

Dany Drouin, inh

Coordonnatrice technique, PNAVD - Québec

Mélissa Paquet, Dt.P.

En remplacement temporaire de :

Cynthia Levesque Dt.P., (B.Sc.)

Agente de planification, de programmation et de recherche